

# Procès-verbal de l'AG 2019-2020 du BC Sion

En raison des restrictions sanitaires imposées par la pandémie Covid-19, le Comité du BC Sion a été contraint de renoncer à tenir la traditionnelle Assemblée Générale clôturant l'exercice 2019-2020 dans les locaux du club. Afin de remplir les exigences statutaires, il a été demandé aux membres de se prononcer par écrit sur l'ordre du jour, étant précisé qu'ils ont tous été avisés par e-mail (63) ou courrier postal (5) pour ceux qui ne disposaient pas d'une adresse informatique.

Un rapport passant en revue l'activité administrative ainsi que les comptes (y compris le rapport des vérificateurs et le budget 2020-2021) et récapitulant les résultats des diverses compétitions, toutes arrêtées à la mi-mars en raison du coronavirus qui a empêché la tenue de rencontres en *live*, était joint à la communication du 21 juillet 2020. Pour facilité, il est reproduit à la fin de ce p.v.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 avril 2019 (cf. site du club, sur la page d'accueil dans « archives »).
2. Rapport d'activité (gestion, administration, résultats des compétitions) ;
3. Comptes 2019-2020 et rapport des vérificateurs.
4. Décharge aux organes responsables.
5. Nomination des membres du comité.
6. Nomination des vérificateurs de compte.
7. Admission de membres.

Dans le délai imparti (14 août), 31 réponses ont été retournées. Toutes les propositions figurant à l'ordre du jour ont été admises. Formellement, on peut donc résumer comme suit les décisions prises par l'AG :1)

- 1) Procès-verbal de l'AG du 28 août 2019 : accepté à l'unanimité (31 voix).
- 2) Les comptes 2019-2020 et le rapport des vérificateurs ont été approuvés à l'unanimité.
- 3) Décharge a été donnée au comité et aux vérificateurs de comptes.
- 4) Le budget 2020-2021 a été accepté.
- 5) Les trois membres du comité (Jo Pitteloud, président ; Ginette Genoud, secrétaire ; Michelle Weinstein, trésorière) sont renommés pour deux ans.
- 6) Charles Hediger (ancien) et Jean-Pierre Derivaz (nouveau) sont élus pour deux ans comme vérificateurs des comptes.
- 7) Sont acceptés comme nouveaux membres Emile Balsiger, Virginie Delore, François Demarquette, Michel Genolet, Evelyne Lafond, Claude Ruff, Susse Sorensen et Brigitte Stumpe

Il est à signaler que les résultats des diverses compétitions figurent en détail sur le site du club.

Pour mémoire, on rappellera simplement que 45 épreuves ont été organisées dans le cadre du club entre le mardi 3 juin 2019 et le mardi 10 mars 2020, soit 7 manches du championnat par équipes (duplicate) et le Patton des Rois ainsi que 37 épreuves par paires, soit 17 tournois ordinaires du mardi, 6 tournois du mardi valant pour le championnat interne, 3 tournois du mardi valant pour le championnat 4C (avec

Martigny, Sierre et Oberwallis), 3 tournois du lundi, 7 tournois du jeudi et le Tournoi de Noël. Le Tournoi du Souvenir, programmé en mai, n'a par contre pas pu se dérouler. Deux équipes ont pris part au Championnat de III<sup>e</sup> Ligue de la FSB et la première garniture a remporté sa poule et évoluera en II<sup>e</sup> Ligue la saison prochaine.

L'activité dans les locaux du club sera en principe reprise en septembre, dans le respect des recommandations sanitaires de l'OFS et de la FSB. En somme, comme expliqué dans la circulaire du 20 août, chacun doit pouvoir compter sur la solidarité et l'auto-responsabilité des joueurs et, dans cet esprit, les personnes appartenant aux groupes à risque Covid-19 sont plus particulièrement invitées à évaluer les risques pour elles-mêmes et à décider si elles souhaitent reprendre tout de suite ou préfèrent attendre.

Avant de conclure, les membres du comité tiennent à remercier tous ceux qui ont donné un coup de main pour que le club fonctionne bien, notamment dans l'approvisionnement et le service du bar ainsi qu'à l'organisation des diverses épreuves ou des cours.

Sion le 18 août 2020

Ginette Genoud & Jo Pitteloud & Michelle Weinstein